



Conseil Communal

Mercredi 16 novembre 2016

Le compte rendu de la réunion du 12 octobre 2016 est adopté à l'unanimité.

I PARTICIPATION AU CLLAJ

Mme le Maire indique que le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) a été présenté lors de la commission Action Sociale et Solidarité de Vire Normandie.

Il s'adresse à un public âgé de 16 à 30 ans, en recherche de logement, et aide les jeunes dans leurs démarches.

Il recense également les offres de logements chez les bailleurs privés et a un partenariat avec les bailleurs sociaux et autres bailleurs privés : agences immobilières, notaires ...

Le CLLAJ ne couvre que la commune déléguée de Vire et c'est pourquoi, l'opportunité de développer ses actions sur l'ensemble du territoire de Vire Normandie a été abordée lors de la commission et proposée par Mme Catherine MADELAINE, Présidente du CCAS. En effet, de plus en plus de jeunes en apprentissage se présentent pour être aidés et le CLLAJ ne dispose pas dans sa bourse aux logements de sites hors commune historique de Vire.

Etendre le maillage et le parc immobilier en direction des jeunes s'avère indispensable. Il s'agira pour le CLLAJ de répertorier et de mettre en relation des personnes en milieu rural qui disposent d'une possibilité de logement, avec des jeunes en recherche de logement.

Le principe d'un financement à savoir 0,50 € par habitant est calqué sur celui des autres CLLAJ de la région.

Il vous est donc proposé de donner votre avis à ce sujet.

Avis favorable à l'unanimité.

II POINT TRAVAUX

Alain LE GRAËT

- **Voirie**

Les travaux de préparation seront effectués fin novembre et les enrobés en décembre.
Le décapage des trottoirs à Billard a été réalisé le 16 novembre dernier.

- **Débernage**

Les agents communaux exécutent actuellement des travaux de débernage et de tranchée drainante sur la voie communale n° 6 des lieux dits « Chemin de la Brousse » à « Courte ».

- **Eclairage public**

Alain LE GRAËT a reçu ce jour un avis favorable du SDEC pour le remplacement du candélabre détérioré route de Tinchebray.

Alain LE GRAËT va demander au SDEC d'examiner la possibilité de poser les candélabres résidence le Fay pour l'hiver 2017.

- **Départ à la retraite d'un agent communal**

Mme le Maire fait savoir que Joël LEPLANOIS, agent technique, va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2017. Il terminera le vendredi 2 décembre prochain.

- Philippe MENARD signale que le chemin de la Rampe est très glissant et demande qu'il soit nettoyé.

- Eric du ROSEL indique qu'un conteneur à sacs noirs a été installé à la sortie de l'avenue de la Herbellière. Il remercie les services qui en ont pris l'initiative mais signale que celui-ci est en mauvais état.

Il va être demandé au service « Ordures Ménagères » de remplacer ce conteneur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 h 00.

Prochaine réunion de conseil le mercredi 7 décembre 2016.